



Sarl CGS Conseil <cgs.conseil@gmail.com>

Une aide 8000€ pour l'embauche d'un apprenti

1 message

Apprenti'Sup <contact@apprentisup.com>
Répondre à : d.singh@cfmfrance.fr
À : cgs.conseil@gmail.com

3 juin 2021 à 14:55

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)

APPRENTI'SUP

Votre alternance à portée de mains

Une aide de 8000€ pour votre entreprise par le gouvernement

Une aide exceptionnelle pour financer le salaire
des apprentis de 16 à 29 ans :

- 5000 € pour un apprenti **de moins de 18 ans**,
qui couvrent 100% de son salaire
- 8000 € pour un apprenti **de 18 à 20 ans**,
qui couvrent 100% de son salaire
- 8000 € pour un apprenti **de 21 à 25 ans**,
qui couvrent 100% de son salaire



DEMANDER L'AIDE

4 Étapes

- 1 Déposez votre offre de poste
- 2 Envois de candidatures sélectionnées
- 3 Entretien (Entreprise - Elève)
- 4 Etablissement du contrat et demande d'aide par nos soins

APPRENTI'SUP vous accompagne
du début à la fin.

DÉPOSEZ VOTRE OFFRE DE POSTE !

NOUS CONTACTER

Apprenti'Sup
contact@apprentisup.com



Cet e-mail a été envoyé à cgs.conseil@gmail.com
[Se désinscrire](#)

© 2021 Apprenti'Sup